



ZOOM SUR...

Chaumont le Bois Secteur de l'hôpital Côte de Buxereuilles



Chaumont le Bois est identifié comme un quartier où prédomine majoritairement l'habitat individuel. Cette identité devra être conservée. Le Plan Local d'Urbanisme, au travers de son zonage, veillera au maintien de cette forme urbaine caractéristique de ce secteur.



Des zones spécifiques identifieront les secteurs où sont situés les équipements d'intérêt général. Des règles particulières y sont édictées, permettant à ces pôles d'intérêt collectif les évolutions nécessaires à leur activité. Le Plan Local d'Urbanisme permettra ainsi de conforter les missions de l'école de gendarmerie, et de favoriser le rapprochement fonctionnel entre hôpital et clinique.



Chaumont, perché sur un plateau à la confluence des vallées de la Suize et de la Marne, est entourée d'une ceinture verte qui constitue une richesse tant du point de vue paysager que de la qualité environnementale, floristique et écologique. Cette ceinture verte participe à la qualité urbaine de Chaumont et doit être préservée. Le Plan Local d'Urbanisme, en favorisant son maintien et sa mise en valeur, est l'outil de protection de cet élément.